

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à une association

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Gilles Nottebart
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à une association

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Maison de la Poésie
Pour la mise en œuvre de l'animation pédagogique "le prix des découvreurs", le conseil d'administration autorise l'adhésion du lycée à l'association de la Maison de la Poésie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0



Maison de La Poésie
47 rue Armand Rébillon
35000 Rennes
02 99 51 33 32

N° SIRET : 450 047 964 00017
Code NAF : 9001Z

Lycée Anita Conti
Esplanade Anita Conti
35170 Bruz

Rennes, le 22 novembre 2016,

FACTURE 161122

Cotisation 2016-2017

Une adhésion à l'association de la Maison de la poésie de Rennes, au nom du :

– Lycée Anita Conti

La cotisation est au prix de 50 euros.

TOTAL

50,00 euros

Valeur en votre aimable règlement la somme de :

Cinquante euros

TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI

Le paiement peut être effectué par chèque libellé à l'ordre de la Maison de la poésie de Rennes, envoyé à l'adresse suivante : 47 rue Armand Rébillon 35000 RENNES

*ou par virement bancaire : ASSOCIATION MAISON DE LA POESIE
CCM RENNES – SAINT-SAUVEUR n° de compte :15589 – 35114 – 04221708840 – 05
IBAN : FR76 1558 9351 1404 2217 0884 005*